

BUDGET 2015/2016



Bruaysiennes, Bruaysiens,



Comme nous nous étions engagés, voici de nouveau la présentation du Budget communal 2015 - 2016 et ce en toute transparence.

Vous trouverez à l'intérieur de ce livret les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes consultables en détail sur le site web de la ville ou en mairie.

La gestion rigoureuse depuis notre élection permet aujourd'hui d'avoir une réelle marge de manœuvre. **Il y a bien longtemps que cela ne s'était pas produit à Bruay !!!**

De moins 950 000 € en 2014, nous sommes passés à un solde positif de 1 400 000 € en 2016, ce qui nous a permis d'investir plus d'1 200 000 € pour la rénovation des bâtiments publics, les écoles, l'achat d'outillage, le remplacement de la flotte de véhicules vétustes....

Tout cela va permettre de mettre en place notre programme : la réfection des routes, la sécurité, la vidéo-protection (développée en 2017), sans oublier le cadre de vie, la culture et les loisirs ...

La tâche ne fût pas des plus simples, vous connaissez toutes et tous la situation laissée en 2014.

Forts de ce constat la **Chambre Régionale des Comptes** et notre auditeur financier nous avaient préconisé d'augmenter les impôts, conseil que je n'ai pas suivi préférant m'attacher à la recherche d'économie. **Le résultat est payant .**

Toutes les informations et tableaux sont tirés des Conseils Municipaux présentant le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) et du Budget. Vous pouvez aussi en prendre connaissance dans les procès verbaux des conseils municipaux disponibles en ligne sur le site de la ville.

Vous souhaitant bonne lecture, notre équipe reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et remarques.

Sylvia Duhamel

LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le rapport complet est disponible sur le site web de la ville :



- rubrique « Conseil Municipal » - « Procès Verbaux » - « Conseil Municipal 25/02 »

- ou en suivant ce lien www.bruaysurescaut.fr/fichs/87671.pdf

Synthèse

La pauvreté de la commune se caractérise par un **taux de chômage supérieur à 20 %** et par la **faible proportion des ménages imposés : 39 %**. Cette situation a pour conséquence des bases fiscales peu élevées limitant le produit fiscal, alors que **les taux de fiscalité sont hauts et laissent peu de marge de manœuvre**.

La situation financière de la commune est dégradée. Des dépenses d'équipement d'un montant cumulé de 11,8 M€ nécessitées par la vétusté du patrimoine communal ont généré **un endettement important en raison d'un autofinancement insuffisant**.

La fiabilité des comptes est entachée par des rattachements des charges et produits non exhaustifs et par une surestimation des restes à réaliser en investissement pour certaines années. De même, la commune a inscrit à tort en section de fonctionnement des sommes versées par le fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA).

Cette situation révèle **une formalisation insuffisante des procédures budgétaires qui se retrouve également en matière de commande publique**. Des achats pour des montants supérieurs aux seuils des marchés publics ont été réalisés sans publicité ni mise en concurrence. Ces manquements graves aux règles du code des marchés publics entraînent un surcoût de certaines prestations qui pèse sur les finances communales. En matière de ressources humaines, la masse salariale a crû de 17 % sur la période en dépit d'une baisse des effectifs d'agents titulaires (- 5 %).

L'évolution du glissement vieillesse technicité, due à un avancement accéléré des agents, et un recours important aux contrats aidés expliquent le niveau de ces dépenses.

La commune doit faire face à plusieurs priorités pour retrouver une situation équilibrée : **réaliser des économies dans le fonctionnement courant, limiter les investissements aux opérations essentielles et augmenter le niveau de compétence de ses agents**.

Quelques informations complémentaires (passages tirés du rapport, sans modification)

Information financière du Conseil Municipal

Une note explicative ou de synthèse sur les orientations générales du budget doit être transmise aux conseillers afin de faciliter le débat ... **entre 2009 et 2014 les membres du conseil municipal n'ont pas été destinataires de notes explicitant les orientations générales du budget**.

La fiabilité des comptes

Les charges d'un exercice ne lui étaient pas rattachées en totalité. Ainsi, à la fin de l'exercice 2011, la commune n'a rattaché que 1 773 € alors que l'examen des mandats montre que 85 482 € ont été payés en janvier 2012 pour régler des factures parvenues en 2011. Il en est de même pour 2009 et 2010.

Surestimation des restes à réaliser en investissement pour l'année 2013... en recettes, une somme de 546 366 €, correspondant à des produits de cession, a été inscrite en reste à réaliser alors qu'aucune promesse de vente n'avait été signée ... une somme de 168 000 € relative à une subvention d'investissement que la commune était censée percevoir d'un établissement public de coopération intercommunale.

Pour l'exercice 2013, les rectifications à apporter aux restes à réaliser, tant en recettes qu'en dépenses, ont un impact sur **le résultat qui, présenté comme excédentaire de 365 055 €, s'avère en fait déficitaire de 302 885 €.**

Cette situation a contribué à masquer la réalité de la situation financière de la commune.

La commune a également transféré en section de fonctionnement des sommes de **150 000 € en 2009, 200 000 € en 2010 et 140 000 € en 2012** alors que les attributions du fonds de compensation sur la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA) étaient inférieures aux dépenses d'investissement.

Ces transferts ont augmenté de manière artificielle le résultat de fonctionnement de la collectivité.

A ce titre, le résultat de 2009, affiché à 108 952 €, est en réalité négatif si l'on neutralise le transfert de la somme de 150 000 €.

Les travaux réalisés par les services techniques de la collectivité pour son propre compte auraient pu être valorisés et lui procurer une compensation par l'Etat de la taxe sur la valeur ajoutée acquittée sur ses investissements. **La commune n'a pas valorisé ces travaux : il en résulte un manque à gagner de 47 395 € sur l'exercice 2009 et de 122 643 € en 2014.**

Analyse financière

Les charges de gestion augmentent à un rythme annuel de 2 %. Les plus fortes hausses concernent les charges à caractère général. Parmi celles-ci, la chambre constate sur la période contrôlée, de **fortes augmentations pour les prestations de service, l'entretien, les consommations d'énergie et de télécommunication, les assurances, le carburant et les fournitures de petit équipement.** La commune devra réaliser des **économies substantielles, ce qu'elle a commencé à faire en 2014 en diminuant de 209 000 € par rapport à l'année précédente les dépenses de cette nature.**

Le résultat est négatif en 2009 et 2010. S'il est positif les autres années, il demeure largement inférieur à la moyenne nationale de la strate puisqu'il représente 53 €/hab. contre 132 €/hab. au niveau national. Il en est de même de la **capacité d'autofinancement (CAF) brute qui représente à Bruay-sur-l'Escaut 65 euros/hab contre 180 euros/hab au niveau national.**

La commune n'a jamais disposé sur la période d'une capacité d'autofinancement nette pour assurer ses charges d'investissement.

Elle a dû assurer son besoin de financement par l'emprunt à hauteur de 5,2 M€. Au **31 décembre 2014, l'encours est de 11,8 M€, soit 93 % de ses produits de fonctionnement. La capacité de désendettement atteint 14 années** et se situe au-dessus du seuil d'alerte fixé à 10 ans maximum.

Au cours du mois de mars 2015, la commune a renégocié 9 emprunts, sur un capital de 2,3 M€, de manière à **bénéficier d'un taux plus attractif de 2,08 %** en contrepartie d'un étalement de la durée de remboursement, rallongée de 20 ans.

Sa situation financière est dégradée comme en atteste le **compte administratif 2014** qui présente un déficit de **486 228 €**.

Perspectives financières

Le financement propre disponible reste insuffisant pour couvrir les dépenses d'investissement. La commune avait prévu de recourir à l'emprunt pour 500 000 €. En raison de ses difficultés financières, elle n'a pu obtenir de la banque qu'un emprunt moindre de 275 000 €. De ce fait, elle a dû renoncer aux dépenses prévues dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) et rééchelonner certains investissements ...

Fin octobre 2015, la situation financière semble équilibrée grâce aux reports de ces investissements et à la limitation des charges de fonctionnement. En fin d'année, la commune devrait dégager un résultat positif sans toutefois résorber totalement le déficit cumulé au cours des années antérieures. Les mesures d'économies mises en œuvre sont insuffisantes pour résorber le déficit.

Le retour à l'équilibre nécessite des mesures plus significatives. Dans cette optique, la chambre a élaboré une prospective jusqu'à l'année 2019 en se fondant sur des éléments indiqués par la commune : **augmentation du taux de la taxe d'habitation de 22,18 % à 26,5 % en 2016, hausse des ressources d'exploitation de 10 % en 2016, stabilité des dotations et participations, baisses de 2 % des charges à caractère général et de 5 % des subventions de fonctionnement versées, augmentation des charges de personnel de 2 %, maintien à leur niveau actuel des ressources d'investissement et cessions d'actifs de 400 000 € étalées sur 2016 et 2017.**

Les ressources humaines

Jusqu'au mois d'avril 2014, la plupart des directions n'étaient pas dotées d'un directeur ce qui rendait difficile la cohésion des décisions des 18 chefs de service. **Des missions de même nature étaient éclatées entre plusieurs directions.**

Les emplois ne sont donc pas toujours créés ou supprimés en fonction des besoins de la commune, **ils semblent répondre à l'évolution de carrière des agents.** La chambre recommande à la commune d'ajuster les emplois en fonction des besoins réels de la collectivité.

La commune ne maîtrise pas ses charges de personnel en dépit d'une diminution du nombre d'agents titulaires sur la période.

Organisation de la commande publique

Absence de centralisation de la commande publique et de procédure de recensement des besoins. Aucun contrôle du cumul des commandes par entreprise ni aucune vérification des dépassements des seuils des marchés publics n'étaient effectués. C'est ainsi que plusieurs sociétés affichent un montant cumulé de commandes, pour des fournitures ou services de même nature, supérieur aux seuils des marchés à procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence.

La réorganisation des services en pôles, intervenue en avril 2014, devrait améliorer les règles d'application de la commande publique ; le recrutement en 2015 d'un chargé de mission responsable des marchés publics apportera une nouvelle expertise en la matière.



Rappel :

Le rapport complet est disponible sur le site web de la ville :

rubrique Conseil Municipal » - « Procès Verbaux » - « Conseil Municipal 25/02 »

- ou en suivant ce lien www.bruaysurescaut.fr/fichs/87671.pdf

LE BUDGET COMMUNAL

Pour des questions de facilité de lecture, le budget communal a été découpé en deux parties : les dépenses et les recettes (comprenant le fonctionnement et l'investissement).

Le fonctionnement comprend toutes les charges qui permettent la gestion au quotidien (les achats, les frais énergétiques, le personnel ...) et l'investissement de tout ce qui est gros travaux et achats dont la durée de vie est de plusieurs années (achat de véhicules, construction de bâtiment (...)).

Sachez cependant que dans le budget communal ce sont des comptes différents et qu'on ne peut pas utiliser de l'investissement pour équilibrer du fonctionnement.

DÉPENSES

Les charges à caractère général

Elles regroupent les dépenses quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des différents services municipaux pour assurer leurs missions de services aux habitants. Les dépenses les plus importantes se situent sur les domaines suivants : énergie, alimentation, achat de matériel, entretien et réparation de voies et réseaux.

Chapitre 011	2013	2014	2015	Economie réalisée (2014-2015)
Fonctionnement général	3 447 815,02	3 238 687,68	2 819 070,55	419 617,30

L'objectif est la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le résultat de l'année 2015 montre une **maîtrise des dépenses par rapport au réalisé 2014 de 419 618€**.

Une économie totale de 628 745€ depuis 2013.

Le personnel communal

C'est un des coûts les plus importants du budget de fonctionnement (plus de 60%), **malgré une baisse du nombre d'agents les évolutions de carrières font augmenter ces dépenses**.

	2013	2014	2015
Nombre d'agents	332	281	269
Coût du personnel	7 155 159,32 €	7 519 866,09 €	7 581 417 €
Remboursement sur rémunération liée aux maladies	383 252,78 €	134 220,86 €	328 762,62 €
Remboursement sur les emplois d'avenir	19 910,00 €	40 383,21 €	152 149,35 €
Autres remboursements (CAE, apprentis...)	288 678,99 €	455 543,71 €	377 040,46 €
Coût réel du personnel	6 463 317,55 €	6 889 718,31 €	6 723 464,57 €

Nous avons recours de manière plus conséquente aux emplois d'avenir pour permettre à nos jeunes de trouver leur 1^{er} emploi, former le futur personnel de la Mairie auprès de nos agents ayant déjà l'expérience, mais aussi être aidé financièrement avec des subventions. Nous poursuivons la même démarche avec les contrats CAE pour les aider à se réinsérer et faciliter le retour à l'emploi.

Subventions aux associations

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subventions	230 216 €	231 671 €	234 756 €	315 285 €	226 720 €	219 890 €	157 769 €

Un travail en commun avec les associations, et les efforts qu'elles consentent, permettent d'alléger la charge des subventions sur le budget. Cela est possible grâce à un **suivi au plus près des demandes, avec un dossier que nous avons créé, ou chaque association est reçue par les Adjointes en charge, faisant état des besoins réels en fonction des projets.**

La situation des associations est étudiée au cas par cas en fonction des besoins, idées, projets. Chacune est reçue par les adjointes en charge pour un meilleur accompagnement.

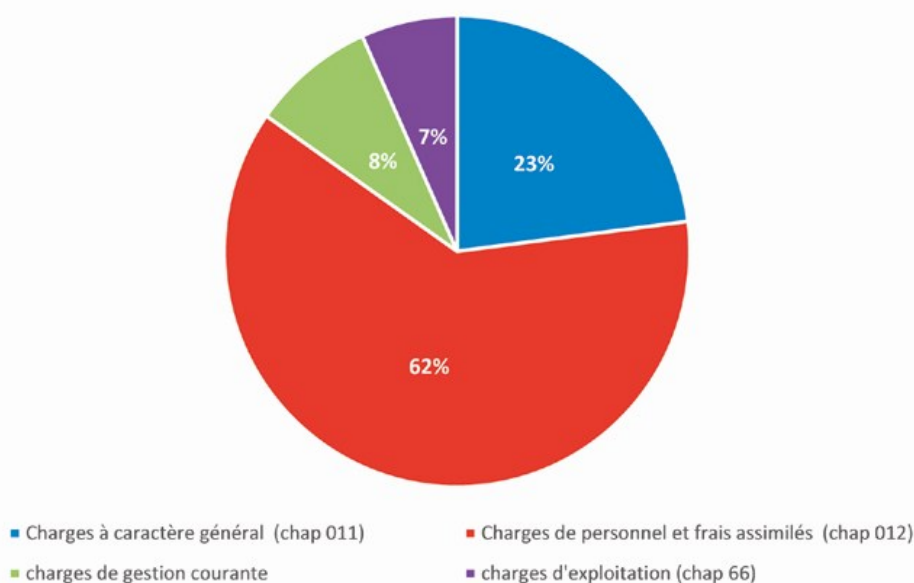
Rappelons que les associations sont là pour l'intérêt collectif et financées par l'argent public (votre argent), **nous demandons donc de la rigueur dans les budgets et veillons à l'intérêt général avant de verser une subvention.**

Quelques baisses de subventions, des regroupements d'associations, la reprise d'activités par la Mairie permettent de faire baisser le budget alloué.

Vous remarquerez **en 2012 une hausse spectaculaire de presque 100 000€** des subventions par l'ancienne équipe, **comme par hasard à la veille des élections ...**

Graphique des dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement



Pour conclure ce chapitre, voici un graphique reprenant en pourcentage ces dépenses de fonctionnement. Comme expliqué ci-dessus, ce sont les charges de personnel qui pèsent sur notre budget. Cependant elles sont importantes car c'est le personnel qui permet de faire fonctionner notre Mairie, nos services techniques et tous les services que propose votre commune.

Comme expliqué dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, un personnel plutôt en fin de carrière (et donc assez haut dans les grilles salariales) pèse sur ce budget.

Cela devrait s'arranger dans les prochaines années avec des départs en retraite remplacés par des jeunes formés actuellement en contrat d'avenir.

Les Travaux

	2012	2013	2014	2015
Terrains nus	0,00 €	0,00 €	15 048,00 €	0
Bâtiments scolaires	16 116,10 €	35 178,06 €	176 043,39 €	121 674,00 €
Dont travaux en régie	0,00 €	0,00 €	57 433,73 €	20 011,30 €
Bâtiments publics	12 534,87 €	22 945,26 €	65 217,01 €	113 086 €
Dont travaux en régie	0,00 €	0,00 €	65 217,01 €	42 308 €
subvention d'équipement	0,00 €	16 601,60 €	0,00 €	0
Voirie	46 576,75 €	141 888,02 €	66 880,50 €	66 980

Projets	2012	2013	2014	2015
Travaux Eglise Sainte Adolphe	0,00 €	0,00 €	403 694,30 €	474 780,00 €
Lotissement Dubreuil	0,00 €	0,00 €	447 885,58 €	55 849,00 €
Place H. Durre et salle omnisports	36 638,01 €	891 792,79 €	0,00 €	
Pôle social			0,00 €	7 176,00 €
Total	36 638,01 €	891 792,79 €	851 579,88 €	689 047,00 €

Les premières économies effectuées nous ont déjà permis de réinvestir dans les travaux pour les écoles et bâtiments publics, laissés à l'abandon :

Travaux dans les écoles 35 178€ en 2013, 176 043€ en 2014 et 121 674€ en 2015,
Travaux bâtiments publics 22 945€ en 2013, 65 217€ en 2014 et 113 086€ en 2015.

Les projets et le Plan Pluriannuel d'investissement

Les économies permettent aussi de commencer à mettre en place nos projets et améliorer l'état de la commune (état des voiries, entretien des bâtiments publics ...)

Voici quelques uns des projets financés et programmés pour 2016:

Entretien et valorisation du patrimoine communal/voirie

- Diagnostic voirie et refectons rue Renan et rue Ledru Rollin, Rue Gambetta.
- Mise en conformité de la Maison pour tous.
- Création des locaux PM et Brigade verte.
- Création de l'espace livres et jeux Pont de Bruay.
- Rénovation de l'espace ludothèque actuel.
- Réhabilitation en bureau d'un logement de fonction vacant.
- Mise en accessibilité de la mairie et embellissement du parvis et de 3 écoles.
- Construction du pôle social.
- Démarrage des travaux salle Goguillon.
- Réaménagement des cours d'écoles.
- Réagencement de la médiathèque.
- Réalisation d'un boulodrome au complexe Gatien.

Embellissement de la commune /cadre de vie

- Embellissement de l'avenue Jean Jaurès, mobilier urbain, plantations.
- Reprise de la signalisation vétuste de la commune.
- Création des jardins partagés.

Amélioration des conditions de travail

- Mécanisation de l'outillage pour la propreté urbaine.
- Achat de véhicules (services techniques, cantine).
- Acquisition de matériel de cantine.
- Achat de mobilier administratif.

Améliorer le service public

- Développement de services en ligne.
- Création du service 16/25 ans et des chantiers éducatifs.
- Développement du schéma de mutualisation.
- Tables d'activités pour le RAM.
- Matériel sportif et mobilier pour les écoles.
- Tables, chaises et vaisselle pour les salles, scène roulante et estrade modulaire.

Nouvelles technologies

- Extension du serveur informatique de la Mairie.
- Mise en place du logiciel de gestion de courrier.
- Achat de matériel informatique (ordinateurs ...) et audiovisuel.

Ces projets seront terminés fin 2016 et laisseront la place à de nouveaux en 2017.

Pour les projets nécessitant plusieurs années de financements, nous mettons en place un PPI, Plan Pluriannuel d'Investissement. C'est à dire qu'afin de prévoir chaque année les dépenses liées à ces projets nous les inscrivons dès maintenant. Pas de surprise, notre budget est transparent.

Libellé	Durée	Total	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Accessibilité des bâtiments	9	717 200	52 900	109 300	109 600	77 200	70 700	68 400
Pôle social	1	341 647	341 647					
Requalification de la Cité Thiers	6	609 399	121 675	69 675	139 349	139 349	139 349	
Boulodrome	1	57 166	57 166					
Voirie Rue Ledru Rollin	1	75 000	165 000					
Eclairage public	20	2 453 405	50 000	126 495	126 495	126 495	126 495	126 495
Embellissement rue Jean Jaurès	1	60 000	60 000					
Espace livres et jeux	1	15 000	15 000					
Remplacement matériel technique	10	600 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Total dépenses programme		2 790 286	923 388	365 470	435 444	403 044	396 544	254 895
Total recettes programme		600 604	294 828	118 636	48 522	48 571	43 257	42 190
Coût annuel		2 189 682	628 559	246 834	386 922	354 473	353 288	212 705

Vous pouvez y voir les projets importants comme l'accessibilité des bâtiments, le pôle social, l'éclairage public (à plus de 60 % vétuste) qui comprend aussi une quarantaine de caméras de surveillance supplémentaires, la voirie Ledru Rollin qui sera suivie par d'autres les années suivantes, et la prévision de remplacement annuel du matériel communal (outil, électroménager, informatique ...). **C'est en tout 2 882 146€ d'investissement cette année. Tout l'argent économisé est réinvesti dans les projets de la commune.**

Rappelons aussi pour conclure, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, que **notre budget est sur une année et que nous ne reportons pas (comme cela a pu être le cas avant) des factures et dépenses d'une année sur l'autre pour « arranger » le résultat final ...**

Comme nous vous l'avions promis, nous serons transparents sur notre gestion ...

LES RECETTES

L'imposition

En 2015 et 2016, les taux des 3 taxes locales sont restés au même niveau :

La taxe d'habitation : 22.18 %

La taxe foncière sur les propriétés bâties : 44.02%

La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 84.38%

Le produit des services

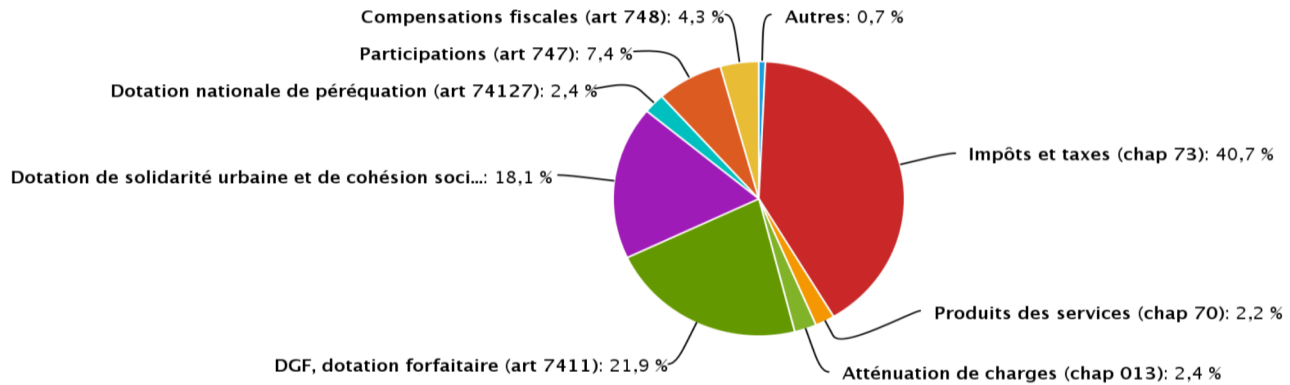
	2012	2013	2014	2015
Produits des services (chap. 70)	273 388	254 275	226 399	291 673

Constitué essentiellement des participations des usagers à l'utilisation des services publics : bibliothèque, ALSH, Halte-garderie, location de matériel, droits de place...

On peut noter qu'entre 2014 et 2015, le produit des services publics enregistre **une hausse de 28.80%, due à un rattrapage des retards de paiement dans certains services (cantine par exemple) et une amélioration de la fréquentation de certains lieux** (nouvel espace livres et jeux, espace musical remplaçant l'école de musique ...).

	2012	2013	2014	2015
Produit des contributions directes	3 924 649	4 101 381	4 184 990	4 376 317
Fiscalité transférée	24 067	24 067	24 067	24 067
Impôts et taxes (chap 73)	4 830 267	5 104 783	5 237 585	5 469 330
Dotations	6 824 289	6 818 419	6 973 657	7 252 188
Autres produits de gestion courante (chap 75)	95 786	79 782	82 794	98 596
Total des recettes de gestion courante	12 200 069	12 640 511	12 654 656	13 440 549
Autres recettes d'exploitation	111 773	47 045	6 638	36 368
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 311 842	12 687 556	12 661 293	13 476 917

Produits de gestion courante



Les dotations

Les dotations sont des contributions distribuées aux collectivités territoriales. Ce sont les aides de l'État, de Valenciennes Métropole et d'autres organismes permettant le fonctionnement de la commune.

Les baisses de dotations d'état sont actuellement compensées par d'autres aides venant des collectivités ou de dotations spécifiques (type dotation de solidarité ...)

Les emprunts, autres subventions et taxes

275 000€ d'emprunt c'est tout ce que nous avons pu obtenir des banques en 2015 tellement **notre budget communal de 2014 donnait peu confiance** ! Ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui, puisque nous avons même reçu les **félicitations du Trésorier sur le rétablissement de notre budget en si peu de temps** (voir ratio de désendettement ci-dessous)!

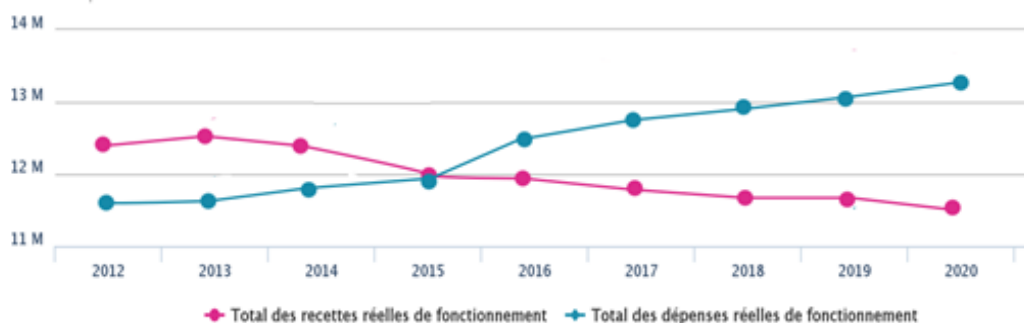
	2012	2013	2014	2015
Emprunt	300 000,00	500 000,00	400 000,00	275 000,00
Subvention	194 264,00	617 331,70	722 759,15	418 050,00
FCTVA	171 806,00	91 362,18	237 356,98	197 429,58
Taxe locale d'équipement	134 746,00	35 722,75	33 248,20	60 108,51
Total	800 816,00	1 244 416,63	1 393 364,33	950 588,09

La Capacité d'Auto Financement (CAF)

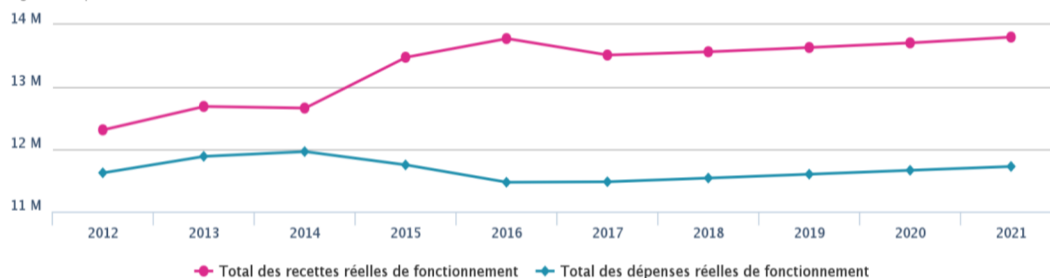
La CAF indique si une commune est capable par ses propres recettes de financer ses dépenses.

Si nous avions continué avec les méthodes précédentes, voici ce que cela aurait donné :

Effet de ciseau



*estimation du cabinet
indépendant ayant
réalisé l'audit financier
en 2014*



Plus de dépenses que de recettes et la commune obligée d'emprunter de plus en plus ou de stopper ses investissements ! Grâce à notre travail voici ce que donne notre CAF aujourd'hui :

Des recettes qui augmentent (par le produit des services, la recherche de subventions ...) et les dépenses qui sont maîtrisées (par la maîtrise des achats, des coûts énergétiques, par la recherche des meilleurs prix ...). **Cela évite « l'effet ciseau » (la courbe des dépenses qui croise celle des recettes) catastrophique en terme de budget !** Rappelons qu'à notre arrivée, le compte communal étant négatif, cela nous obligeait à prendre une ligne de trésorerie qui nous coûtait 30 000 € / an ! Aujourd'hui la gestion saine nous fait économiser cette dépense.

L'épargne

	2012	2013	2014	2015
Epargne de gestion	1 315 617	1 412 619	1 293 230	2 265 704
Intérêts de la dette	626 391	611 697	594 837	540 913
Epargne brute	689 226	800 922	698 392	1 724 791
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	822 971	817 534	849 827	307 250
Epargne nette	- 133 745	- 16 612	- 151 435	1 417 541

En 2015, les efforts de gestion importants nous ont permis d'obtenir de l'épargne nette, que nous allons pouvoir investir dans nos projets 2016. Cela n'était pas arrivé depuis plusieurs années car la gestion n'a jamais permis assez de recettes et engendré beaucoup trop de dépenses obligeant au recours à l'emprunt régulier !

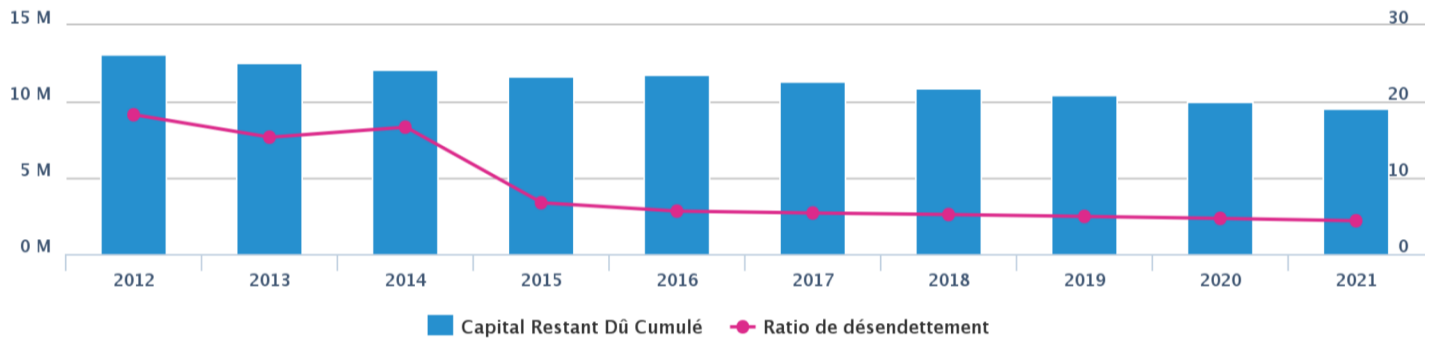
Détail des emprunts

La commune a engagé un programme de désendettement. Le ratio de désendettement ci-dessous mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement constante.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dette en cours								
Capital Restant Dû (au 01/01)	13 108 689	12 585 718	12 068 184	11 618 357	11 786 108	11 367 218	10 934 541	10 487 532
Remboursement en capital de la dette (hors 166)	822 971	817 534	849 827	307 250	418 890	432 678	447 010	461 914
Intérêts de la dette en cours (art 66111)	626 391	611 697	594 837	540 913	493 142	477 494	459 406	442 508
Dette de la prospective								
Emprunts prospective (art 16 hors 166)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts déjà souscrits	300 000	500 000	400 000	275 000	0	0	0	0
Dette totale								
Capital Restant Dû cumulé	13 108 689	12 585 718	12 068 184	11 618 357	11 786 108	11 367 218	10 934 541	10 487 532
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	822 971	817 534	849 827	307 250	418 890	432 678	447 010	461 914
Intérêts de la dette (art 66111)	626 391	611 697	594 837	540 913	493 142	477 494	459 406	442 508
Annuités	1 449 362	1 429 231	1 444 664	848 163	912 032	910 172	906 416	904 422
Ratio de désendettement / an	18,26	15,32	16,64	6,72	5,62	5,37	5,17	4,93

Encours de la dette 01/01 et ratio de désendettement

Budget Principal > scénario 2



Notre endettement était de plus de 16 ans en 2014, la gestion sérieuse menée par les élus ramène cet endettement à 6,72 ans. Nous pouvons encore faire mieux.

Aujourd'hui les banques nous accordent toute leur confiance.

CONCLUSION

Les tableaux et graphiques reflètent les efforts collectifs réalisés, **la commune sort enfin d'une situation bien difficile.**

Cela n'a pas été simple et nous ne sommes pas définitivement à l'abri des soucis avec les baisses de dotations de l'état, la quantité encore impressionnante de travaux à réaliser sur la ville (voiries, bâtiments, accessibilité ...) en plus des projets que nous commençons à mettre en place.

Nos décisions ne sont pas toujours comprises, mais vous n'avions pas le choix.

Le rôle d'un élu est avant tout de travailler dans l'intérêt de tous et d'être courageux dans ses choix. Un budget communal n'est pas élastique, il nous faut donc prioriser pour redresser la situation et apporter le changement dont notre ville avait grand besoin.

Il nous reste 4 années de mandat et nous maintiendrons ce cap. Vous avez commencé et vous continuerez à voir Bruay sur l'Escaut changer ! C'est pour cela que vous nous avez élus et nous nous y attelons au quotidien.

Nous restons à votre disposition pour en débattre et recevoir vos avis.

Sylvia Duhamel - Maire

Pascal Lemaire – Adjoint au Maire au Budget et Finances